

DIPLÔME DE COMPTABILITÉ ET DE GESTION

UE 5 – ÉCONOMIE CONTEMPORAINE

SESSION 2024

Durée de l'épreuve : 4 heures - Coefficient : 1

UE 5 – ÉCONOMIE CONTEMPORAINE

Durée de l'épreuve : 4 heures – Coefficient : 1

Document autorisé :

Aucun document ni aucun matériel n'est autorisé. En conséquence, tout usage d'une calculatrice est INTERDIT et constituerait une fraude.

Document remis au candidat : **le sujet comporte 9 pages numérotées de 1 / 9 à 9 / 9.**

Il vous est demandé de vérifier que le sujet est complet dès sa mise à votre disposition.

Le sujet se présente sous la forme de 2 dossiers indépendants :

DOSSIER 1 – ANALYSE D'UN DOSSIER DOCUMENTAIRE (9 points)

DOSSIER 2 – QUESTION PROBLÉMATISÉE (11 points)

BASE DOCUMENTAIRE

Document 1	Italie, perspectives économiques (novembre 2023).
Document 2	Italie, scénario 2024-2025 : normalisation et turbulences
Document 3	Plans de relance nationaux - Italie, le plan de la renaissance.
Document 4	Italie, principaux ratios de finances publiques (en % du PIB).
Document 5	Italie, les inquiétudes des investisseurs.
Document 6	Taux d'intérêt des obligations d'État à 10 ans.
Document 7	Italie, un feu orange de la Commission européenne.
Document 8	Niveau de vie et taux de pauvreté dans l'Union européenne en 2021.
Document 9	Niveau de vie et indicateurs d'inégalités dans l'Union Européenne en 2020.
Document 10	Le Covid a fait perdre à l'Italie plus d'emplois que la plupart des pays de l'UE.
Document 11	Oxfam : les inégalités entre les riches et les pauvres se creusent en Italie.
Document 12	Situation économique et financière de l'Italie (novembre 2022).

AVERTISSEMENT

Si le texte du sujet, de ses questions ou de ses documents vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner *explicitement* dans votre copie. Toutes les réponses devront être justifiées.

Il vous est demandé d'apporter un soin particulier à la présentation de votre copie et à la qualité rédactionnelle.

SUJET

L'Italie a traversé une crise économique à la suite de la pandémie du Covid, comme la plupart des grandes économies. Après avoir baissé de 9 % en 2020, la croissance économique italienne a progressé de 6,7 % en 2021 et de 3,7 % en 2022 selon l'OCDE.

Vous travaillez à l'Istat, l'institut national de statistique italien, dont la mission consiste à produire des statistiques officielles et des commentaires sur les comptes économiques. Cela permet à l'État et aux entreprises de connaître les performances de l'économie nationale et de prendre des décisions adaptées à leur environnement.

Votre direction vous demande d'élaborer une synthèse sur la situation économique italienne. Par ailleurs, vous devez préparer une conférence sur l'efficacité des politiques économiques conjoncturelles dans la zone euro.

DOSSIER 1 – ANALYSE D'UN DOSSIER DOCUMENTAIRE

Votre mission consiste à préparer une synthèse sur la situation économique italienne à destination des chefs d'entreprise et des investisseurs (documents 1 à 12).

Pour la réaliser, vous devrez :

1. **Étudier l'activité économique en Italie en 2023 en prenant en compte la contribution des variables de l'équilibre emplois ressources.**
2. **Analyser l'évolution des finances publiques de l'Italie et ses enjeux.**
3. **Identifier les différentes formes d'inégalités aujourd'hui en Italie.**

DOSSIER 2 – QUESTION PROBLÉMATISÉE

Votre mission consiste à rendre à la direction de l'Istat une argumentation en vue de la préparation d'une conférence sur l'impact des politiques économiques dans le contexte actuel.

Pour cela, vous traiterez le sujet suivant :

Les politiques économiques conjoncturelles déployées dans la zone euro sont-elles efficaces aujourd'hui ?

Il est attendu en réponse à cette question une argumentation structurée s'appuyant sur le contexte, vos compétences et sur vos connaissances (théoriques et factuelles).

Document 1 – Italie, perspectives économiques (novembre 2023).

	2020	2021	2022	2023
ITALIE	Prix courants milliards de EUR	Pourcentage de variation en volume (prix de 2015)		
PIB au prix du marché	1 659,8	8,3	3,9	0,7
Consommation privée	963,9	5,3	5,0	1,2
Consommation publique	343,5	1,5	0,7	- 0,2
Formation brute de capital fixe	298	20,7	10,1	0,8
Demande intérieure finale	1 605,4	7,3	5,2	0,8
Variation de stocks	- 4,4	1,0	- 0,6	0,1
Demande intérieure totale	1 601,0	8,4	4,5	0,9
Exportations de biens et services	485,8	14,0	10,7	0,4
Importations de biens et services	427,0	15,2	13,1	1,0
<i>Pour mémoire</i>		0,2	- 0,5	- 0,3
Taux d'épargne nette des ménages	X	8,1	1,8	0,7
Indice des prix à la consommation harmonisé	X	1,9	8,7	6,1

Source : OCDE « Perspectives économiques », le 29 novembre 2023.

Document 2 – Italie, scénario 2024-2025 : normalisation et turbulences.

La croissance de l'économie italienne en 2023 a été atone et devrait le rester en 2024. Après les chocs de 2022 (crise de l'énergie suite à l'invasion russe de l'Ukraine), la dégradation de l'environnement économique pèse sur les perspectives d'activité. Dès le deuxième trimestre 2023, les effets cumulés de l'inflation et des premières hausses de taux ont fait plonger l'activité en territoire négatif. L'histoire est la même au troisième trimestre, si ce n'est que les faibles gains en pouvoir d'achat ont permis, à travers une reprise de la consommation, de compenser les conséquences négatives du resserrement monétaire sur l'investissement. Le quatrième trimestre ne devrait pas être différent. Les signaux en provenance du monde industriel continuent d'indiquer un environnement dégradé, avec un recul de la production, des enquêtes qui affichent toujours des carnets de commande en baisse et une demande extérieure faible. La croissance de l'investissement productif devrait, dans ce contexte, rester dans le rouge au moins jusqu'à l'été, et se redresser une fois que les premiers signes de normalisation de la politique monétaire débiteront et que la demande reprendra de l'allant. Sur l'année 2024, il serait cependant en net repli par rapport à 2023 avec une baisse attendue de - 2,6 %.

Au cours du quatrième trimestre, la production dans la construction devrait rester contenue. En incluant cette légère croissance au quatrième trimestre, l'investissement en logement devrait reculer de 6,8 % en 2023 et céder près de 3 % en 2024. La faiblesse de la construction en logement devrait néanmoins être compensée par les investissements en BTP qui continuent quant à eux de bénéficier des fonds issus du plan de relance et de contenir ainsi la contribution négative de l'investissement à la croissance de 2024.

La consommation devrait rester le principal moteur de la croissance. Après deux années d'une inflation aigüe, le taux d'inflation devrait se rapprocher de 2 % en 2024. Les gains de pouvoir d'achat qui devraient en découler et un marché du travail encore en expansion continueraient de soutenir l'activité. Cependant, bien qu'elles continuent de croître au rythme de 1,2 % attendu en 2024, les dépenses de consommation ralentiraient par rapport à 2023, où elles ont augmenté de 1,7 %. En outre, les ménages sortent de cet épisode inflationniste avec une situation financière dégradée. Les hausses salariales n'ont pas permis de compenser les hausses de prix, ce qui s'est soldé par une érosion significative de la propension à épargner et du stock d'épargne accumulé au cours des deux dernières années. De plus, même si l'emploi continue de croître, le ralentissement dans l'industrie et le retournement attendu du secteur de la construction devraient se traduire par une remontée du taux de chômage à partir du deuxième semestre 2024. Les ménages pourront cependant compter sur les mesures incluses dans la loi de finances, en particulier les ménages à revenu moyen particulièrement pénalisés par la hausse du panier de biens. Ces derniers devraient davantage bénéficier des baisses d'impôts et des allocations ciblées pour les familles.

Enfin, le ralentissement des principaux partenaires commerciaux de l'Italie ne devrait pas favoriser une reprise franche des exportations en début d'année, mais ces dernières devraient bénéficier d'une reprise de la demande à partir du deuxième semestre. La baisse des importations induite à la fois par le ralentissement de l'investissement et de la consommation en biens durables devrait quant à elle se poursuivre, favorisant une continuation positive du commerce extérieur et un rétablissement des excédents courants.

Pour conclure, la croissance du PIB devrait ralentir d'un timide 0,7 % en 2023 à 0,6 % en 2024. Les effets de la baisse des taux n'étant pleinement visibles qu'en fin d'année, l'impact de la normalisation de la politique monétaire ne devrait se traduire par une croissance plus soutenue qu'à partir de 2025.

Source : études-économiques.credit-agricole.com, 17 janvier 2024.

Document 3 – Plans de relance nationaux - Italie, le plan de la renaissance.

En avril dernier, le gouvernement italien a publié la version définitive de son plan de relance. Doté d'une enveloppe de 222 milliards d'euros dont 191 issus du Plan de Relance Européen (NextGenerationEU - NGEU), le plan italien ambitionne non seulement d'accompagner la sortie de crise mais également de réformer en profondeur l'économie du pays.

Les investissements du plan s'articulent autour de six grandes missions qui incarnent les six grands piliers du fonds de relance et de résilience appliqués au cas italien : digitalisation, innovation, compétitivité et culture, révolution verte et transition écologique, infrastructure pour la mobilité durable, éducation et recherche, inclusion et cohésion, santé. Les missions reprennent pour partie des investissements déjà prévus dans différents programmes gouvernementaux tels que le Veloce 2020 pour le ferroviaire, ou encore la Stratégie nationale pour le très haut débit pour la connectivité, auxquels s'ajoutent des investissements dans de nouvelles filières telles que l'hydrogène (...).

L'Italie joue le bon élève et dépasse les objectifs fixés par le NGEU en allouant 40 % des ressources à la transition écologique et 27 % à la transition numérique. Le plan répond également à des objectifs transverses qui se déclinent en trois axes stratégiques : l'égalité des genres visant à réduire les inégalités hommes-femmes, notamment sur le marché du travail où le taux de participation des femmes n'est que de 53,1 % en Italie, contre 67,4 % en moyenne en Europe ; la réduction du taux de NEET (des jeunes ni en emploi, ni en études, ni en formation) dont le taux reste le plus élevé d'Europe. Enfin, le troisième axe stratégique concerne les disparités territoriales avec un accent mis sur les territoires du sud qui concentrent 40 % des investissements. Ils devraient permettre à terme une hausse du PIB des régions du sud de 24 points (...).

Source : Crédit Agricole, Perspectives, n° 21/231, 29 juin 2021.

Document 4 – Italie, principaux ratios de finances publiques (en % du PIB).

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Déficit public	- 2,6	- 2,4	- 2,4	- 2,2	- 1,5	- 9,6	- 8,8	- 8,0	- 5,4
Dettes publiques	135,3	134,8	134,2	134,5	134,2	154,9	147,1	141,7	141,4

Source : Eurostat (Euro indicateurs) 23 octobre 2023 et OCDE « Perspectives économiques », le 29 novembre 2023.

Document 5 – Italie, les inquiétudes des investisseurs.

[...] Un budget en déficit plus important qu'attendu a ravivé les doutes. Signe de ces tensions, les taux d'intérêt obligataires italiens ont atteint 5 % début octobre, soit presque deux points de plus que les obligations allemandes, qui sont à 3 %. Il y a deux ans, cet écart n'était que d'un point. [...]

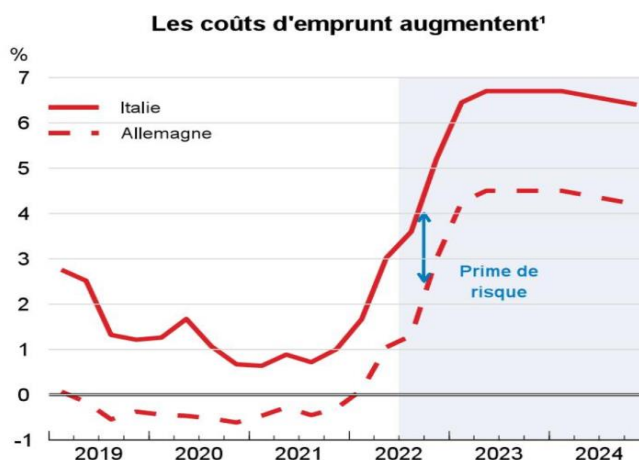
Avec une dette de 140 % du produit intérieur brut (PIB), l'Italie est le pays le plus endetté de la zone euro, après la Grèce. « On ne pense pas que ça va se transformer en crise à court terme, mais les risques de long terme ont clairement augmenté », ajoute Andrew Kenningham, du cabinet Capital Economics. [...]

Pour 2023 et 2024, le gouvernement italien a augmenté ses prévisions de déficit. L'année prochaine, celui-ci devrait être de 4,3 % du PIB, très loin de la limite des 3 % du traité de Maastricht. Le gouvernement Meloni a certes pris soin de faire théoriquement mieux que la France, dont le déficit est prévu à 4,4 % du PIB en 2024 : « C'est une façon de se protéger, de dire qu'ils ne sont pas les pires élèves », sourit un investisseur londonien.

Mais les marchés se sont tendus. En présentant un tel budget, le gouvernement italien renonce à toute réduction de sa dette, se contentant de la stabiliser à moyen terme. Et encore, ceci repose sur des prévisions de croissance très optimistes, l'exécutif italien tablant sur une hausse du PIB de 1,2 % en 2024, là où le FMI prévoit 0,7 %. « Clairement, on fait face à un virage [budgétaire] de l'administration Meloni », poursuit monsieur Nobile.

Source : « Le Monde » publié le 16 octobre 2023.

Document 6 – Taux d'intérêt des obligations d'État à 10 ans.



1. Taux d'intérêt à 10 ans.

Source : Perspectives économiques de l'OCDE, novembre 2022.

Document 7 – Italie, un feu orange de la Commission européenne.

Après la valse des agences, la Commission européenne a rendu son verdict sur la trajectoire budgétaire italienne. Globalement, elle place l'Italie sur la liste des pays qui ne se conforment pas pleinement aux recommandations approuvées par le Conseil Ecofin du 14 juillet, mais n'a pas constaté de risques sérieux de non-conformité avec le Pacte de stabilité et de croissance. Elle invite néanmoins le gouvernement à se préparer à d'éventuelles corrections d'ici au printemps, date de la revue définitive du plan budgétaire.

Dans le détail, cet avis repose en grande partie sur une appréciation différente de la situation économique et de ses conséquences sur la trajectoire budgétaire, ainsi que sur la prise en compte des dépenses de « Superbonus¹ » [pour la rénovation des bâtiments].

En effet, l'avis estime une trajectoire de croissance en 2024 de 0,9 %, soit beaucoup plus pessimiste que celle avancée par le gouvernement qui l'évalue à 1,2 %. Cette divergence entre les deux scénarios induit un différentiel dans la croissance nominale du PIB qui entraîne une estimation à la hausse par la Commission des différents agrégats de finances publiques. En effet, tandis que le budget italien indique un objectif de déficit de 4,3 % en 2024, la Commission estime que ce dernier sera supérieur de 0,1 point de PIB, soit 4,4 %. L'avis souligne également que contrairement à la trajectoire budgétaire présentée au printemps, le déficit italien ne devrait passer en dessous du seuil de 3 % qu'à partir de 2026 et que le programme de privatisation permettant d'atteindre cet objectif n'est pas clairement détaillé. La moindre estimation du PIB nominal a également un impact sur la trajectoire de la dette qui, selon l'avis de la Commission, devrait augmenter à 140,6 % à la fin de 2024, contre une baisse à 140,1 % pour le gouvernement.

Outre ces éléments, la Commission motive ses craintes quant aux risques de non-conformité par la progression des dépenses primaires nettes. Dans les faits, le document italien respecte les recommandations de prudence émises par le Conseil du 14 juillet, avec une augmentation nominale des dépenses primaires nettes² de 0,9 % en 2024, soit en dessous du taux de croissance maximal recommandé fixé à 1,3 %. Néanmoins, la mise à jour par la Commission des dépenses actualisées de 2023 qui prennent en compte le « Superbonus » réduit de moitié ce taux maximal (0,6 %). C'est à la lumière de ce nouveau seuil que la trajectoire des dépenses primaires nettes italiennes est jugée pas entièrement conforme.

Source : *crédit-agricole.com*, article publié le 24 novembre 2023.

Document 8 – Niveau de vie et pauvreté dans l'Union européenne en 2021.

Pays	Niveau de vie annuel moyen		Seuil de pauvreté ¹		Taux de pauvreté monétaire (en %)
	En euros	En parité de pouvoir d'achat	En euros	En parité de pouvoir d'achat	
Allemagne	29 106	27 228	14 968	14 002	16
Espagne	18 103	18 564	9 535	9 778	22
France²	26 075	23 056	13 639	12 060	14
Italie	20 278	20 015	10 519	10 383	20
UE	20 911	20 515	///	///	17

1. Le seuil de pauvreté est fixé ici à 60 % du niveau de vie annuel médian du pays concerné.

2. France métropolitaine.

Champ : population des ménages.

Source : Eurostat, EU-SILC 2021 (extraction des données en septembre 2023).

Source : Insee Références, 23 novembre 2023.

¹ Superbonus : mesure introduite en 2020 à la suite de la pandémie de coronavirus pour relancer l'économie italienne (les propriétaires pouvaient une prise en charge de leurs dépenses de rénovation par le gouvernement italien).

² Dépenses primaires : dépenses hors paiements d'intérêts.

Document 9 – Niveau de vie et indicateurs d'inégalités dans l'Union Européenne en 2020.

Pays	Niveau de vie médian (en SPA ¹)	Niveau de vie moyen (en SPA ¹)	Rapport interdécile D9/D1	Rapport (100-S80)/S20	Indice de Gini
Allemagne	23 401	27 213	3,8	4,9	0,309
Espagne	16 297	18 564	5,1	6,2	0,330
France	20 054	22 965	3,4	4,4	0,293
Italie	(p) 17 304	(p) 20 015	(p) 4,6	(p) 5,9	(p) 0,325
Zone euro	19 463	22 226	3,8	5,0	0,303
Union européenne à 27	18 019	20 501	3,8	5,0	0,301

p : données provisoires.

1. SPA : standard de pouvoir d'achat (définition de l'Insee : le SPA est une unité monétaire artificielle qui permet d'éliminer les différences de niveaux de prix entre les pays.).

Source : Eurostat (extraction du 13 décembre 2022), dispositif EU-Silc 2021.

Source : Insee « Chiffres clés » 20 février 2023.

Document 10 – Le Covid a fait perdre à l'Italie plus d'emplois que la plupart des pays de l'UE.

ROME (Reuters) - Le marché du travail italien a été plus durement touché que celui de la plupart des pays membres de l'Union européenne pendant la crise du Covid-19 en 2020 et 2021, a déclaré vendredi le bureau national des statistiques Istat.

En 2020, l'année où la pandémie a frappé, l'Italie a perdu quelque 724 000 emplois, essentiellement parmi les travailleurs intérimaires et les indépendants, les suppressions d'emploi en CDI s'étant élevées à 90 000 seulement, a indiqué l'Istat dans son rapport annuel.

Le taux d'emploi en Italie à la fin 2021 s'élevait à 58,2 %, soit 10,2 points de moins que la moyenne de l'UE, l'écart se creusant par rapport aux 9,1 points de 2019.

Le produit intérieur brut italien est revenu à peu près à son niveau pré-pandémique à la fin du premier trimestre de cette année, a indiqué l'Istat, après une baisse de 9,0 % en 2020 et un rebond de 6,6 % l'année dernière.

Malgré cette reprise en 2021, le nombre de personnes vivant dans ce que l'Istat appelle la « pauvreté absolue », ce qui signifie qu'elles ne peuvent pas se permettre d'acheter des biens et des services essentiels, s'élevait à 5,5 millions, soit 9,4 % de la population, triplant depuis 2005.

Source : Challenges, le 08 juillet 2022.

Document 11 – Oxfam : les inégalités entre les riches et les pauvres se creusent en Italie.

Les riches deviennent de plus en plus riches et les pauvres de plus en plus pauvres. L'Italie n'échappe pas à la tendance mondiale, comme le confirme le dernier rapport Oxfam élaboré pour l'ouverture du Forum économique mondial de Davos le 16 janvier 2023. Entre la pandémie, la crise énergétique et l'inflation – la plus élevée de ces 35 dernières années en Italie -, « *Le fossé entre les riches et les pauvres qui caractérise le pays risque d'être exacerbé* », alerte l'ONG.

Selon l'analyse, les plus riches – ceux qui ont un patrimoine supérieur à 5 millions de dollars, soit 0,134 % des Italiens – détenaient une richesse totale équivalente à celle possédée par 60 % des Italiens les plus pauvres. Entre 2021 et 2022, la part détenue par 10 % des Italiens les plus riches a augmenté de 1,3 %, représentant un patrimoine 6 fois plus élevé de celui possédé par 50 % de la population la plus pauvre.

Et la valeur de la fortune des milliardaires italiens a encore augmenté en 2022, après le pic déjà enregistré en 2021. L'Italie compte 14 milliardaires en plus, pour un patrimoine total qui a augmenté de 8,8 %, soit 12 milliards d'euros.

« *L'Italie se situe parmi les derniers pays de l'UE* » pour le déséquilibre des revenus nets dans la population, souligne l'Oxfam. Et ce, « *même si l'incidence de la pauvreté a été atténuée grâce aux interventions de l'État durant la pandémie* ».

En 2021, la pauvreté absolue touche 7,5 % des familles, soit 1 960 millions des foyers en Italie, et 5,6 millions de personnes. Si elle est stable, après un bond significatif en pleine pandémie en 2020, le « phénomène alarmant a doublé en 16 ans », s'inquiète le rapport.

Les salaires des travailleurs du secteur privé ont baissé en termes réels de 6,6 % au cours des neuf premiers mois de 2022, d'après l'analyse Oxfam. Cela concerne 6,3 millions de salariés du privé, soit plus de la moitié du total des salariés de ce secteur. L'ONG dénonce par ailleurs « *Les problèmes structurels de la crise de l'emploi dans notre pays qui restent non résolus* » : la faible participation au marché du travail des femmes et des jeunes, les inégalités salariales et la généralisation du travail précaire.

Source : « *Le petit journal* » Milan, le 17 janvier 2023.

Document 12 – Situation économique et financière de l'Italie (novembre 2022).

[...] Avec 58,9 millions d'habitants, l'Italie continue de se dépeupler et de vieillir. Le solde naturel négatif observable depuis 2006 se creuse et l'émigration, notamment de jeunes diplômés, n'est pas compensée par l'immigration. L'âge moyen est en augmentation rapide (46,2 ans, + 2,8 ans depuis 2010). L'âge médian est le plus élevé de l'UE (47,6 ans en 2021, contre 42,1 ans en France) ; 24 % des Italiens ont plus de 65 ans. Le vieillissement pèse sur la compétitivité des entreprises et sur la soutenabilité des finances publiques. Le gouvernement tente d'y remédier par une politique nataliste plus volontariste [...].

Après une décennie marquée par le repli du patrimoine net des ménages et la baisse des salaires moyens, la Covid a creusé encore les écarts de richesse. Le pays compte 1 million de pauvres supplémentaires depuis 2020 portant 9,4 % de la population sous le seuil de pauvreté absolue avec un total de 5,6 millions. L'amélioration du marché du travail a permis la hausse du taux d'emploi à 60,1 % (mais encore inférieur à la moyenne UE), mais divers secteurs connaissent des tensions de main d'œuvre. L'Italie conserve le taux d'inactifs (15 - 64 ans) le plus élevé de l'UE (34,5 %). Le chômage, autour de 8,1 %, affecte plus les jeunes (23,1 %) et les femmes (9,2 %), avec des écarts territoriaux importants (au sud le taux est de 15,9 % et au nord de 5,7 %).

Source : <https://www.tresor.economie.gouv.fr/> publié le 29 novembre 2022.